

MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD

LE 14 NOVEMBRE 2014

Séance **spéciale** du conseil de la Municipalité du Village de Hemmingford, tenue jeudi le 14 novembre 2014 **dans la salle de conférence de l'édifice municipal au 505 Frontière à 17h00.**

Les avis de convocation ont été signifiés tel que requis par l'article 152 du code municipal de la Province de Québec et les avis publics selon l'article 956 ont bien été affichés.

Est présent son honneur le Maire Drew Somerville ainsi que les conseillers suivants: Normand Lussier, Tina Calvarese, Michael Houle, Dale Langille et Lucie Bourdon tous formant quorum sous la présidence du Maire. Mme Diane Lawrence, directrice générale et secrétaire-trésorière et Amélie Latendresse, secrétaire, sont aussi présentes. Monsieur le conseiller Howard Silverman est absent.

À 17h00, MONSIEUR LE MAIRE DREW SOMERVILLE ouvre la séance.

2014-11-268

Ordre du jour

Considérant que les avis de convocation ont été signifiés tel que requis par l'article 152 du code municipal de la Province de Québec;

Considérant que l'article 153 du code municipal spécifie qu'on ne peut traiter que les sujets mentionnés dans l'avis de convocation, sauf du consentement unanime des membres du conseil, s'ils sont tous présents;

Il est alors proposé par monsieur Normand Lussier, appuyé par madame Tina Calvarese et résolu unanimement par les conseillers

Que l'ordre du jour soit accepté avec aucune modification :

1. Présentation de l'ordre du jour
2. Adjudication du contrat pour le pavage d'une partie de la piste cyclable.
3. Étude sur la demande du changement de nom du terrain de soccer au Centre Récréatif.
4. Période de questions.
5. Clôture de séance.

2014-11-269

ADJUDICATION DU CONTRAT POUR LE PAVAGE D'UNE PARTIE DE LA PISTE CYCLABLE

ATTENDU QUE la M.R.C. des Jardins-de-Napierville ont pris la décision d'accorder un contrat pour la préparation et l'aménagement de la piste cyclable sur une longueur de 3 Km ainsi que le pavage de 1 Km de la piste;

ATTENDU QUE la municipalité du Village de Hemmingford en collaboration avec le Canton de Hemmingford ont décidé de transmettre des appels d'offre afin de paver le 2 Km restant de la piste cyclable pour la sécurité des cyclistes et des piétons qui utiliseront ce secteur;

ATTENDU QUE des appels d'offre ont été transmis à plusieurs entrepreneurs pour le pavage d'une partie de la piste cyclable;

ATTENDU QUE 2 soumissionnaires ont remis leurs offres telles que suivent :

<i>Entrepreneurs :</i>	<i>Par kilométrage</i>	<i>Prix unitaire</i>	<i>Sous total</i>	<i>Prix total du contrat avec taxes</i>
ALI EXCAVATION	2	69 093\$	138 187.26\$	158 880.80\$
PAVAGE M.C.M.	2	55 000\$	110 000.00\$	126 472.50\$

PRENANT EN CONSIDÉRATION QUE les soumissions reçu son au-delà de 100 000\$ et qu'il est impératif de passer par le système d'appel d'offre SEAO.

IL EST ALORS proposé par monsieur Normand Lussier,

appuyé par madame Tina Calvarese **et résolu unanimement par les conseillers.**

QUE la municipalité refuse les soumissions reçues car elles dépassent largement le prix estimé et ne désire pas retourner en soumission car le délai est restreint avec l'arrivée de la saison hivernale.

2014-11-270

ÉTUDE SUR LE CHANGEMENT DE NOM DU TERRAIN DE SOCCER AU CENTRE RÉCRÉATIF

PRENANT EN CONSIDÉRATION la demande qui a été présenté par Céline Prévost, vice-présidente du comité du Centre récréatif, lors de la séance régulière tenue le 4 novembre 2014 qui a présenté une demande à ce que l'on nomme le terrain de soccer #A, le terrain Viau-Thibert en l'honneur de Richmond Viau et Sylvie Thibert afin de les remercier pour leurs nombreuses années de bénévolat pour le soccer d'Hemmingford;

PRENANT EN CONSIDÉRATION que les municipalités du Village et du Canton de Hemmingford ont étudié cette demande;

IL EST ALORS proposé par monsieur Normand Lussier,

appuyé par monsieur Dale Langille **et résolu unanimement par les conseillers.**

QUE la municipalité du Village de Hemmingford a décidé de modifier le nom du terrain de Soccer A en y ajoutant les noms Viau-Thibert afin de reconnaître les nombreuses années de bénévolat de M. Viau et Mme Thibert.

À 17h30, le maire ouvre la période de questions :

2014-11-271

Séance clore

À 17h35, madame Lucie Bourdon propose et monsieur Normand Lussier appuie que la séance soit clore.

Adoptée à l'unanimité.